

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/LIC/N/1/SEN/1
G/LIC/N/3/SEN/2
23 octobre 2002
(02-5812)

Comité des licences d'importation

Original: français

ACCORD SUR LES PROCEDURES DES LICENCES D'IMPORTATION

Notification au titre des articles 1:4a), 8:2b) et 7:3 de l'Accord sur les procédures
de licences d'importation

SENEGAL

La Mission permanente du Sénégal a fait parvenir au Secrétariat la notification ci-après, datée du 14 octobre 2001.

Je voudrais porter à votre attention que d'après les informations recueillies de la capitale, le Sénégal n'applique pas de licences d'importation depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC et suite à ses engagements relatifs aux programmes d'ajustement structurel.
